



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 2 mai 2023 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Période de questions des membres du conseil
- 10.04 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 mai 2023
- 10.05 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 avril 2023, à 19 h

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01 Proclamer la semaine du 1^{er} juin au 7 juin 2023 « Semaine québécoise des personnes handicapées »

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Accorder une contribution financière de 5 245,50 \$ à l'Association portugaise des résidents d'Anjou pour soutenir la tenue de la fête traditionnelle de l'Esprit Saint
- 20.02 Approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou et Opération Surveillance Anjou (OSA) pour l'année 2023 afin de soutenir leur offre de services en prévention de la sécurité urbaine - Accorder une contribution financière de 38 875 \$ à l'organisme Opération Surveillance Anjou (OSA) à cette fin

- 20.03** Autoriser une dépense additionnelle de 7 421,64 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires requis pour la réalisation du contrat concernant les travaux d'installation d'une nouvelle clôture au terrain de soccer et à la piste d'athlétisme au parc Lucie-Bruneau à l'arrondissement d'Anjou, majorant la dépense totale de 178 901,10 \$, taxes incluses, à 186 322,74 \$, taxes incluses - Appel d'offres public - 2023-17-TR
- 20.04** Autoriser une dépense totale de 1 757 053,83 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Eurovia Québec Construction Inc au montant de 1 544 994,96 \$, taxes incluses, pour les travaux de voirie et de remplacement des entrées de service en plomb - Anjou 2023 - Appel d'offres public numéro 2023-01-TR (6 soumissionnaires)
- 20.05** Approuver un bail de location par lequel l'arrondissement d'Anjou loue de l'entreprise 9198-2827 Québec Inc., un local d'une superficie de 20 780 pieds carrés de l'édifice situé au 8761, 6^e Croissant à Montréal (lot 6 340 469), aux fins d'entreposage, pour une durée de 3 ans plus une option de renouvellement de 2 ans supplémentaires - Autoriser une dépense totale estimée à 894 509,28 \$, taxes incluses et autoriser une affectation des surplus de l'arrondissement d'un montant de 175 000,00 \$

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} mars 2023 au 31 mars 2023
- 30.02** Autoriser une dépense au montant total de 326,74 \$ afin de rembourser les frais liés à la dissolution de la corporation Festival Anjou Inc.
- 30.03** Accepter l'offre, en vertu du premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), du conseil municipal de la Ville de Montréal, concernant la conclusion d'une entente forfaitaire avec l'organisme ENTANDEM, mandataire de RÉ: SONNE et la SOCAN pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028, pour la prise en charge de la gestion des redevances pour la diffusion de musique publiée lors d'activités ou d'événements de l'arrondissement d'Anjou et pour négocier tout renouvellement de celle-ci
- 30.04** Accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), l'offre du conseil municipal concernant la réalisation de certains travaux de protection des ormes d'Amérique publics par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou

- 30.05** Autoriser une dépense additionnelle de 6 694,75 \$, taxes incluses, à titre de contingences dans le cadre des travaux de réfection de la toiture du chalet du parc André-Laurendeau de l'arrondissement d'Anjou, majorant la dépense totale de 239 722,88 \$, taxes incluses, à 246 417,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 2023-11-TR

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser des tabliers de manoeuvre d'un minimum de 6 mètres pour deux portes d'accès de plus de 10 mètres carrés et des allées d'accès devant les portes d'accès, pour l'immeuble situé au 7020, boulevard Henri-Bourassa Est - lot 2 524 996 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.02** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser l'installation de quatre bornes de recharge pour véhicules électriques en cour avant, pour l'immeuble situé au 10001, boulevard Louis-H.-La Fontaine - lot 3 585 801 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.03** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser pour l'immeuble situé au 9400, boulevard Ray-Lawson - lot 1 004 068 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal la teinture sur les murs de maçonnerie de la façade avant et la façade latérale droite et l'installation d'une enseigne composée d'un cadre et qui n'est pas fixé au mur sur un élément architectural
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation aux intersections des avenues Goncourt et de Spalding, Goncourt et Villars et Goncourt et de Dalkeith, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 15 mars 2023
- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation près du 6261, place des Pignerolles, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 12 avril 2023
- 40.06** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation près du 7216, croissant du Littoral, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 12 avril 2023

- 40.07** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur l'avenue Mousseau, en direction sud, entre le boulevard de Châteauneuf et l'avenue de Chaumont, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 12 avril 2023
- 40.08** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par l'Association du baseball mineur Anjou inc., par l'Association portugaise des résidents d'Anjou, par le Club Lions Anjou pour la vie et par l'École secondaire d'Anjou pendant les mois de juin et juillet 2023
- 40.09** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou pendant les mois de juin, juillet et août 2023
- 40.10** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607) » afin de régir l'usage des parcs et des terrains sportifs relevant de la compétence de l'arrondissement d'Anjou
- 40.11** Adopter le second projet du règlement RCA 40-50 intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » afin d'encadrer les différents types d'hébergement touristique
- 40.12** Adopter le règlement RCA 40-49 intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages prescrits aux grilles des spécifications et aux plateformes autour d'une piscine ou d'un spa
- 40.13** Adopter la résolution intitulée « Résolution modifiant la Résolution CA21 12123 concernant le projet de construction d'un bâtiment résidentiel avec rez-de-chaussée commercial situé au 8601, 8605 et 8613, avenue de Chaumont - lot 1 111 935 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal », afin de prolonger le délai de réalisation (PP-79-003-01)
- 40.14** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), une résolution visant à autoriser l'usage « industrie d'aliments et de boisson » pour l'immeuble situé au 9555, boulevard du Golf, lots 1 144 260, 1 144 211, 1 144 214 et 1 423 023 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-012)

- 40.15** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), une résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment mixte de cinq étages au 7101, rue Jarry-Est, lot 1 006 218 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-013)
- 40.16** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), une résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment institutionnel de deux étages au 8650, boulevard Yves-Prévost, lots 1 111 629 à 1 111 632 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-015)

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Modifier la résolution CA23 12054 afin de modifier la nomination du maire substitut pour les mois de mai, juin, juillet et août 2023
- 51.02** Modifier la résolution CA22 12146, afin d'abroger la décision concernant la nomination de madame Carmen Baïant à titre de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement d'Anjou, à partir du 5 mai 2023

60 – Information

- 60.01** Dépôt par la secrétaire d'arrondissement du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 4 avril 2023 à 18 h

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance ordinaire du 2 mai 2023